

Lyon, le 1^{er} juin 2023

Nos réf. : SPORT/025-SPO-CO/GGU

Objet : lutte contre les violences sexuelles et sexistes dans le sport

Mesdames et Messieurs les représentants des associations sportives,

Nous tenions à vous informer par ce courrier de la volonté de l'exécutif de la Ville de Lyon de s'engager plus fortement encore contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.

Parce que dans le sport, la masse des violences et des agressions sexuelles subies constitue un fléau. C'est une affliction sans nom de réaliser qu'autant de personnes mineures comme majeures, en quête d'espoirs et d'idéaux, ont été confrontées à des atteintes si graves. Et de la part souvent de ceux en qui elles avaient placé leur confiance. Dans l'immense majorité des cas, la loi du silence a prévalu. Comble d'écœurement, l'entre soi a profité aux agresseurs, l'impunité s'est révélée la norme. Au mobile consternant qu'« il ne fallait pas ternir la bonne image du milieu ».

Dans le sillage du mouvement #Metoo, d'abord à la faveur de cris d'alarme salutaires mais isolées, la libération de la parole s'est peu à peu transformée en crue, obligeant les responsables politiques nationaux à agir. Depuis quelques années seulement, les lignes ont commencé à bouger.

Des avancées ont vu le jour sous l'impulsion décisionnaire notamment des Ministres Roxana Maracineanu et d'Amélie Oudéa-Castera. Cependant, la prise de conscience n'en est encore qu'à ces balbutiements et la bonne volonté est très insuffisante. L'éradication de ces drames doit devenir une priorité absolue.

A Lyon, depuis le début du mandat, en tant que Maire de la Ville et Adjointe aux sports, le choix a été fait de revoir nos modalités d'attribution de subventions de fonctionnement pour encourager et récompenser les structures qui s'engagent dans des démarches en faveur de l'égalité femmes/hommes, de l'inclusion et de l'écoresponsabilité. Depuis, nous observons des évolutions prometteuses. En effet, nous incitons, nous invitons et surtout nous aidons. Car nombreuses sont celles et ceux qui souhaitent faire au mieux. Aussi nous vous proposons gratuitement, à vous clubs de notre ville, des initiations et des formations pour progresser.

En matière de lutte contre les violences sexuelles, nous avons mis en place, avec des structures remarquables comme *Colosse Aux Pieds d'Argile*, des formations pour sensibiliser, intervenir et empêcher que les tragédies vécues par les unes et les uns ne se répètent pour d'autres. Nous avons su très vite trouver parmi nos clubs et dans le réseau associatif de véritables alliés. Des clubs qui mènent un combat déterminé en faveur de la protection des jeunes, de nos enfants. Des clubs qui ont développé une véritable politique de signalement, d'accompagnement et plus généralement de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Lesquelles forment un continuum à défaire dès la racine.

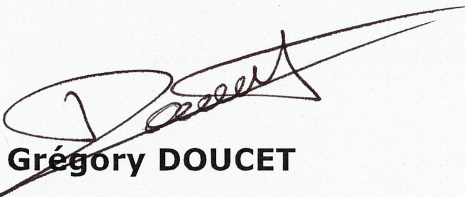
A travers notre action, nous appelons l'ensemble des fédérations sportives et l'Etat à se mobiliser, à dépasser maintenant le stade de l'incitatif et à enclencher la formation tout azimut de leurs instances et de la direction de leurs clubs affiliés. A empêcher de nuire, immédiatement et sans délai, tous les auteurs dès que les informations parviennent. Et à faire en sorte que ces informations émergent dans l'ensemble des cas et soient transmises de manière systématique.

A Lyon, pour contribuer à notre échelle, nous prenons le parti de concrétiser cet impératif de mutation en passant une consigne explicite. Afin que tout le monde se sente concerné, que personne ne puisse prétendre que ça ne peut pas arriver dans son entourage, nous l'affirmons désormais : **dès la rentrée de septembre 2024, afin de pouvoir solliciter l'attribution d'une subvention de la Ville de Lyon, chaque club sportif, sans exception, devra avoir préalablement formé son équipe dirigeante aux enjeux de la lutte contre les agressions sexuelles et à toutes les violences dans le sport.** Une communication plus détaillée de la Direction des Sports vous sera prochainement transmise afin de vous accompagner dans cette démarche.

Cette nouvelle condition incontournable ne devrait pas être vue comme une contrainte supplémentaire. C'est une clé pour répondre à une exigence légitime de protection de la jeunesse et, au-delà, de l'intégrité de toutes et tous. Sans cela, l'ambition de faire vivre un sport émancipateur restera partielle et entachée. Alors que le sport, au contraire, peut et doit être le premier vecteur du renforcement du pouvoir d'agir, de la confiance conquise et de la dignité défendue.

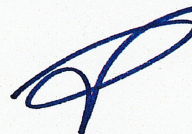
Soyons à la hauteur et ne gardons que le meilleur.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.



Grégory DOUCET

Maire de Lyon



Julie NUBLAT-FAURE

Adjointe au Maire de Lyon
Déléguée aux Sports, vie associative,
éducation populaire, grands événements sportifs